

# Fêter la Toussaint et honorer nos défunts



**Autour de la Toussaint, beaucoup de familles se rendent dans les cimetières afin de se recueillir et prier près de la tombe de leurs défunts. Le 1er novembre (jour férié) c'est la fête de tous les saints, l'Église honore ainsi la foule innombrable de ceux et celles qui ont été de vivants et lumineux témoins du Christ. Chaque 1er novembre, les chrétiens se retrouvent à la messe pour célébrer l'espérance chrétienne de la vie éternelle qui se fonde sur l'appel de Dieu à devenir des saints.**

*« Jésus, nous le croyons, est mort et ressuscité ; de même nous le croyons, ceux qui se sont endormis dans la mort, Dieu, à cause de Jésus, les emmènera avec son Fils. »* Saint Paul aux Thessaloniens

**Le 1er novembre**, dans la paroisse Saint Gilduin, après la **messe de la Toussaint**, est proposée dans les différents cimetières, la **bénédictio**n des

**tombes** des défunts. Le père Christophe Besnier bénit les tombes à la demande des familles présentes, bénédiction accompagnée d'une prière personnelle pour le ou les défunts. La tombe est un lieu digne pour accueillir le corps de nos frères défunts, c'est aussi le lieu du souvenir et de la prière. Pour nous les chrétiens, c'est le lieu de l'Espérance de la résurrection. Jésus a reposé trois jours en terre avant de ressusciter. Notre espérance, c'est d'être ressuscité avec le Christ.

**Le 2 novembre, jour de prière pour les défunts**, la paroisse Saint Gilduin invite particulièrement les familles qu'elle a accompagnées lors des obsèques de leurs proches. C'est au cours de cette célébration que nous prions pour chacun des défunts dont les obsèques ont été célébrées dans les églises de notre paroisse durant l'année. Une veilleuse est allumée pour chaque défunt et remise à chaque famille présente. Pour ceux qui ne sont pas présents, les veilleuses sont déposées dans les églises de leurs villages. Les chrétiens continuent à prier pour les défunts des familles notamment au cours des messes qui sont célébrées à leur intention.

**Les familles des défunts de l'année sont informées** par un courrier, des horaires et lieux des messes de la Toussaint (1er novembre), suivi des bénédictions dans les cimetières et de la prière pour les défunts (2 novembre).

Les familles sont nombreuses à venir se recueillir sur la tombe de leur défunt, c'est un moment important pour tous, pratiquants ou non. Les cimetières à cette occasion sont très fleuris, signe de l'espérance de la vie éternelle.

Sur la paroisse Saint Gilduin, des **cartes de la Toussaint sont distribuées dans les boîtes aux lettres** des villages ou données nominativement pour informer de ces dates (voir modèle ci-dessous).

### **Témoignage d'une paroissienne :**

*« Ne pas oublier nos défunts, bénir les tombes pour qu'ils reçoivent la bénédiction en attendant la résurrection, nous les mettons sous la protection du seigneur. »*



**« Le Seigneur est mon berger, je ne manque de rien ;  
sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer... »**

Mon Dieu Seigneur des vivants et des morts Je te confie N... qui m'était proche.  
Je te remercie pour ce qu'il a été pour moi, pour les joies qui nous ont rapprochés.  
Je t'en supplie pardonne-lui ses offenses, guéris ses blessures que rien de sa vie  
ne reste vain.

Dans la vie nouvelle procure-lui la joie de te voir et de t'aimer.  
Donne-moi la consolation dans l'espérance de la Résurrection jusqu'à ce que nous  
nous revoyions dans ta Lumière. Amen

**31 octobre : Messe de la vigile de la Toussaint à Gasville à 18h**  
**1er novembre : Messe de la Toussaint à Lèves à 10h30**  
**2 novembre : Messe pour les défunts à Champhol à 19h**